



16ème Trophée Vénissian de Danse sportive

Le Club Lyon Métropole Danse Sportive

Association sportive loi 1901 agréée par la Fédération Française de Danse

N° d'affiliation : 0692198

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES SOLO DANSE TEAMS

Critériums Nationaux Latines et Standards

SENIORS I, SENIORS II, SENIORS III, SENIORS IV, SENIORS V par niveau (sauf international)

Trophée de France Latine et Standard

SENIORS I, SENIORS II, SENIORS III, SENIORS IV, SENIORS V par niveau (sauf international)

Le Dimanche 9 JUIN 2024

Au gymnase Jacques Anquetil

16 Bld Marcel Sembat 69200 Vénissieux

Date limite d'inscription : **Samedi 1 Juin 2024**

**COMPETITION
Agréée FFDanse
24-024**

ATTENTION :
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard

Horaires prévisionnels : ouverture des portes : 9 heures – Fin de Compétition 18H

Début de la compétition : 10h00 heures

Bar et restauration chaud / froid sur place.

Directeur de Compétition : Christophe Rey

Chairperson : Désigné par la commission fédérale du corps arbitral

Juges : Désignés par la commission fédérale du corps arbitral

Scrutateurs : Désignés par la commission fédérale du corps

Inscription : en ligne sur le site de la FFD, via votre identifiant licence.

Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples des catégories Youth, Adulte et Seniors s'inscrivant à toute compétition inscrite au calendrier fédéral (sauf épreuves du Championnat de France). Ce droit de dossard s'élève à 10 € par couple inscrits et sera à régler directement à l'organisateur.

EXCEPTIONNEL : Nous avons réservé un Hôtel pour vous !!!

Un partenariat avec l'hôtel **EKLO Vénissieux** est mis en place pour des chambres avec réductions pour toutes personnes venant à la compétition.

Situé à 5mn à pied du gymnase Anquetil, sa localisation permet un accès facile si les déplacements sont en train ou avion.

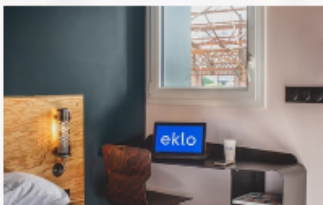
Le lien de réservation/Information sur le site : <https://www.eklohotels.com/fr/>
CODE PROMO : DANSE

Choisissez un hébergement



Bénéficiez du code promo DANSE sur les tarifs éligibles

Remise de 5 % sur l'ensemble de la réservation (hors extras).



[Voir le détail](#)

Tarif Flexible Jour-J 18h | Chambre Seule

Prix du jour pour 1 nuit 2 adultes

-5 % Offre spéciale

54€

51,30 €

Annulation gratuite avant le 15/03/2024 à 18h00

Internet inclus

Choisir >

Taxes incluses: 4,66 €

Taxe de séjour en supplément



[Voir le détail](#)

Tarif Flexible Jour-J 18h | Petit-déjeuner inclus

Prix du jour pour 1 nuit 2 adultes

-5 % Offre spéciale

70€

67,30 €

Annulation gratuite avant le 15/03/2024 à 18h00

Petit déjeuner inclus

Internet inclus

Choisir >

Taxes incluses: 6,12 €

Taxe de séjour en supplément

DISPONIBILITE :

	15/03/2024	16/03/2024	17/03/2024
Double	59	59	63
Twin	9	9	9
Solo	5	3	16
Dortoir de 6pax	2	0	2
Famille	13	13	18

Toutes les informations **Billetterie**, hôtel, plan d'accès, sur le site :
www.ecolededanserey.com

Réservation des places à partir du 20 AVRIL 2024

TARIFS

Table bord de piste :	30 €
Gradins :	20 €
-13 ans :	10 €
- 6 ans :	gratuit

Licences FFD, 6€ de réduction en ligne sur le site sur toutes les places réservées.

Réservations des places à tables ou en gradins directement en ligne sur le site
billetweb

Le lien vous permettant la réservation est sur le site : www.ecolededanserey.com

Les présidents et entraîneurs de clubs pourront retirer leur entrée gratuite à l'entrée
sur présentation de leur licence.

Présentation obligatoire de la licence en cours de validité avec photo **Protège talons obligatoires pour les danseuses**

Dossards (Article 12 du règlement technique)

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, les compétiteurs devront présenter leur « passeport danse » ou leur licence de la saison en cours. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Désistement :

En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

Après la manifestation, l'organisateur doit adresser la liste des absents non excusés 48 heures à l'avance au secrétaire sportif.

A partir du 2ème désistement, des points seront retirés aux couples, conformément à l'article 15. Aucun justificatif ne sera pris en compte en dessous de 48 heures.

Contact organisateur : christopherey69@gmail.com

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter jusqu'au jour de la compétition au : **06 30 92 90 69**

En attendant de vous retrouver pour cette compétition, nous vous présentons nos salutations sportives.

L'équipe du LMDS

